

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE !



**Qualité des repas**



**Reste à charge des familles minime**



# LE DÉPARTEMENT

### MENU

#### Une assiette de qualité

- Cuisiner des produits frais de saison, issus d'une agriculture biologique ou raisonnée et cultivés sur le territoire : tel est le défi quotidien relevé par les chefs de cuisine des collèges du Var.
- Des équipes formées avec du matériel de cuisine ergonomique et aux normes.
- Des analyses bactériologiques tout au long de l'année.
- Une charte de qualité qui engage le Département, le collège et l'Éducation Nationale. Elle garantit la qualité des produits et favorise les circuits courts.

.....

#### Un prix de repas maîtrisé

- Pour un total de 7 € par repas :
- Part prise en charge par le Département du Var : 4 €

**Part payée par la famille :  
3 € SEULEMENT**

31 000 repas sont servis chaque jour dans les collèges varois, soit 3 831 977 repas par an.

*Une aide à la demi-pension qui s'élève à 1 € par repas, permet d'alléger les factures, en fonction des ressources. Elle touche près de 8 000 familles.*

#### Qui décide des menus ?

- Le chef de cuisine et son équipe,
- Le gestionnaire de l'établissement,
- Les représentants des élèves et des parents.

#### Qui s'occupe des achats ?

- Le gestionnaire de l'établissement,
- Le chef de cuisine et le magasinier.

#### Qui réalise les repas ?

- Le chef de cuisine et son équipe employés par le Conseil départemental.

#### Composantes d'un repas à 7 €

- Frais de personnel : 3,91 €
- Achat de denrées alimentaires : 2,00 €
- Équipements : 0,33 €
- Achats divers (fluides, eau, produits d'entretien, électricité, vêtement...) : 0,76 €